

# Délibération n° 2018-02-01

Extrait du registre des délibérations  
du Conseil communautaire du 12 avril 2018

**Objet**

Ratification du  
procès-verbal de la  
séance du  
01/03/2018

**Rapporteur**

BACQUET Jean-Paul

**Date de convocation**

5 avril 2018

**Date d'affichage du  
compte-rendu**

20 avril 2018

**Nombre de  
conseillers**

En exercice : 126

Présents : 88

Votants : 103

Pour : 103

Contre : 0

Abstentions : 0

L'an deux mille dix-huit, le 12 avril à 18h00, le conseil communautaire de l'AGGLO PAYS D'ISSOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Centre culturel de la commune de Brassac-les-Mines sous la présidence de Monsieur Jean-Paul BACQUET, Président.

Présents avec voix délibérante :

ALETON Danielle		ARCHIMBAUD Guy
TRILLEAUD Eric (S)	BACQUET Jean-Paul	
BARDY André	BARRAUD Bertrand	BARRÉ Annick
BARTHOMEUF Serge	BASTIEN Gérard	BAYSSAT Marie
	BERIOT Didier	
	BESSEYRE Fabien	BESSON Jean-Louis
	BONNAFOUX Daniel	BOURG François
BOURGNE Françoise	BOYER Elie	BRONNER Ulrick
BRUN Pascale		
CHALLET Vincent	CHANAL Jean-Paul	SERMAGE Lionel (S)
CHANY Georgette	CHASSANG Jean-Pierre	CHASSANY Georges
CHAZALON Robert		
COLLET Jean-Pierre	CONTOUX Michel	CORRE Jean-Marie
	COSTE Yves	COSTON David
	CREGUT François	CROZE Yves-Serge
MALLET Philippe (S)		DENAIVES Catherine
	DESGEORGES André	
	DUBESSY Florence	DUBOST Philippe
MEZEIX Bruno (S)		ESPEIL Michel
FANJUL José		FRAISSE Pierre-Luc
	GAUDRIAULT Damien	GAUTHIER Isabelle
		GOUEZEC Jean-François
	GREGOIRE Nathalie	
GUEUGNOT Jean-Pierre	HERBST Nadine	
IGONIN Bernard	JAFFEUX Sébastien	JAMON Marc
JOLIVET Sylvie	KAROUTZOS Christian	LABUSSIÈRE Jean-Marc
LAGARDE Maguy		
LE GAL Claude	LEGENDRE Denis	
	LETELLIER Josiane	LIVET Bertrand
MAERTEN Christian	MAHOUDEAUX Gaëlle	MARAIS René
MARTINANT Pierre	MARUCA Vincent	MASSEBOEUF Claude
MEALLET Roger-Jean		
NICOLLET Michel	OLIVIER Christian	
PELISSIER Patrick	PELOU Michel	PEREIRA-MAURIAT Christine
MOISSAING André (S)		PIERZCHALA Freddie
POMEL Michel	PRADIER Laurent	
RKINA Mohamed		ROCHETTE Christophe
RODDIER Gilles		ROUSSEL Chantal
ROUX Bernard		SAUVANT Jean-Pierre
SAUX Marie-Pierre	THEVIER Gérard	TINET Georges
		VARISCHETTI Martine
VEISSIERE Bernard	NUÑEZ Aurélie	ZANIN Nathalie

**Absents ayant donné pouvoir (15) :** ALLART Sébastien à BAYSSAT Marie ; BERTHELOT Pascal à LEGENDRE Denis ; BLANJARD Michel à NICOLLET Michel ; BRUNETTI Graziella à BOURG François ; CHABAUD Christian à DUBOST Philippe ; CORREIA Emmanuel à VEISSIERE Bernard ; COSTON Marie à BARRAUD Bertrand ; GARNAVAULT Philippe à COSTE Yves ; LAMOUREUX Jean-François à TINET Georges ; LANCRENON Maria à PRADIER Laurent ; LENEGRE Jean-Louis à PELISSIER Patrick ; MONIER-FIEVET Jean-Marc à JAMON Marc ; PAILLONCY Brigitte à BARRÉ Annick ; PETEILH Sandra à BRONNER Ulrick ; RAVEL Pierre à GUEUGNOT Jean-Pierre.

**Absents représentés (5) :** ASTIER Raymond ; CHANIMBAUD Lionel ; DABERT Jean-Claude ; DYNDAS Eric ; PERRON Jean-Yves.

**Absents (23) :** BARBET Laurent ; BERENBAUM Emeric ; BERNARD Jean-Paul ; CHEYNOUX Gérard ; CODRON Maryse ; DE MULDER Jean-Pierre ; DESCOUTEIX-GENILLIER Juliette ; DESVIGNES Jean ; DRUELLE Jean-Claude ; ESBELIN Nicole ; FRADIN Guy ; GELLY Guy ; GIMEL Edwige ; GRAILLE Jean-Louis ; GREGORIS Cécile ; HERCEGFI Serge ; LEROY Véronique ; MOREL Jacques ; ROCHE Roger ; ROUBERTOU Didier ; SALVINI Luc ; TIXIER Luc ; TOULOUZE Michel.

**Secrétaire de séance :** CONTOUX Michel.

**VU** les articles L. 2121-25, R. 2121-11 et L. 5211-1 du code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération n° 2017-07-03 relative à l'adoption du règlement intérieur ;

**VU** l'article 23 dudit règlement intérieur ;

**VU** le procès-verbal ci-annexé ;

**CONSIDÉRANT** que le compte rendu des délibérations en date du 1<sup>er</sup> mars 2018 a été affiché au siège de la communauté d'agglomération et publié sur son site internet le 09 mars 2018 ;

**CONSIDÉRANT** que la séance du conseil communautaire du 1<sup>er</sup> mars 2018 a donné lieu, parallèlement, à l'établissement d'un procès-verbal de l'intégralité des débats ;

**CONSIDÉRANT** qu'il est demandé aux membres du conseil communautaire s'ils ont des remarques à émettre sur ce procès-verbal, et qu'il leur est proposé – si personne n'a d'observation à formuler – de ratifier en l'état ledit procès-verbal ;

**Les membres du conseil communautaire, ouï l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, décident à l'unanimité de ratifier en l'état le procès-verbal ci-annexé de la séance du 1<sup>er</sup> mars 2018.**

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,

Jean-Paul BACQUET

Publié et certifié exécutoire  
Issoire, le 13/04/2018

Transmis à la Sous-Préfecture d'Issoire le 13/04/2018

